



AUDIT  
CONSEIL  
EXPERTISE  
COMPTABLE  
CONSOLIDATION  
COMMISSARIAT  
AUX COMPTES  
FORMATION

Michel RAVE  
Philippe DANDON  
Pierre VALETTE  
Thierry DUMAS  
Jean-Luc FUMOUX  
Sylvain CASTELLANI  
Marie SAVIN  
Éric DESPRAS  
Céline FLEURY

**ACODEGE**  
Association Côte d'Orient pour le Développement  
et la Gestion d'actions sociales et médico-sociales

2 Rue Gagnereaux  
21000 DIJON

**RAPPORTS**  
**DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**COMPTES ANNUELS**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008**

## **ACODEGE**

Association Côte d'Orienne pour le Développement  
et la Gestion d'actions sociales et médico-sociales

2 Rue Gagnereaux  
21000 DIJON

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association ACODEGE, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## **I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne :

Votre association est essentiellement financée par des fonds publics. Nous nous sommes assurés que les financements perçus correspondent bien à la réalité de l'activité de l'association ainsi que du correct traitement comptable de ces fonds et plus particulièrement du suivi des résultats sous contrôle de tiers financeurs.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.


### III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Dijon, le 20 mai 2009

Le commissaire aux comptes



**AUDITIS,**  
Représentée par Philippe DANDON

# SOMMAIRE

- > Bilan Actif
- > Bilan Passif
- > Compte de résultat
- > Annexe de base

## Bilan Actif

	Au Durée	31-déc-08 12 mois	31-déc-07 12 mois
	Brut	Amortissements et Provisions	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	14 139	12 996	1 143
Immobilisations incorporelles			1 443
Frais d'établissement			
Frais recherche & développement			
Conces.brevets & droits simil.			
Fonds commercial (1)			
Autres immob. incorporelles			
Avances et acomptes			
<b>Immobilisations corporelles</b>	271 369	218 243	53 126
Terrains			
Constructions	1 024 879	177 345	847 534
Inst.Tech.,Matériel,Outil.,Ind.	12 111 262	5 868 750	6 242 512
Autres immob. corporelles	3 239 390	2 669 051	570 338
Immob. corporelles en cours	4 848 082	3 397 537	1 450 546
Avances et acomptes	242 503	242 503	138 205
<b>Immobilisations financières (2)</b>	40 496	40 496	645 928
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Titres immobilisés de l'activité portefeuille			
Autres titres immobilisés	217	69	148
Prêts			
Autres immob. financières	38 686	38 686	38 681
<b>TOTAL</b>	<b>218 505</b>	<b>12 343 991</b>	<b>9 312 265</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>			
Stocks et en-cours			
Matières premières, approvision.			
En-cours production (biens et services)	79 466	10 341	69 125
Produits intermédiaires & finis	207 574	1 074	206 501
Marchandises	59 718	59 718	46 534
Avances, acomptes versés s/ commandes			
<b>Créances exploitation (3)</b>	3 563	3 563	2 249
Créances usagers et comptes rattachés			
Autres créances	3 436 911	3 436 911	5 444 634
Valeurs mobilières placement	906 216	906 216	753 825
Disponibilités	22 469 380	22 469 380	16 128 395
<b>COMPTES REGULARISATION ACTIF</b>	191 731	191 731	584 335
Charg constatés d'avances (3)			
Charg à répartir plus exer	90 230	90 230	89 488
Primes rembourse des oblig.	27 444 788	27 444 788	23 317 859
Primes rembourse des oblig.			
Ecart de conversion actif			
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>49 275 810</b>	<b>12 355 405</b>	<b>35 920 405</b>

(1) Dont Droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

## AUDITIS

Audit - Conseil - Expertise Comptable  
Commissariat aux Comptes

5, Rue René Char  
21000 DIJON

Tél. 03 80 74 90 50 - Fax 03 80 74 90 55

## Bilan Passif

Au Durée	31-déc-08 12 mois	31-déc-07 12 mois
	Net	Net
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>		
Fonds propres	3 500 968	3 500 968
Fonds associatif sans droit de reprise	6 202 673	6 122 145
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise	-1 620 659	-1 970 028
Reserves	2 765 467,42	3 387 316
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)		
Autres fonds associatifs		
Fonds associatif avec droit de reprise		
- apports		
- legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés	4 463 602	1 678 319
- résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise	269 840	319 011
Subventions d'investissement s/biens non renouvelables par l'organism	6 021 872	3 990 942
Provisions réglementées		
Droit des propriétaires	21 603 762	17 028 672
<b>TOTAL (I)</b>	<b>32 965 772</b>	<b>27 028 672</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques	784 103	820 326
Provisions pour charges	7 200	7 200
<b>TOTAL (II)</b>	<b>791 303</b>	<b>827 526</b>
<b>FONDS DEDIES</b>		
Sur subventions de fonctionnement	226 162	191 412
Sur autres ressources	3 739 611	4 232 247
<b>TOTAL (III)</b>	<b>3 965 772</b>	<b>4 423 659</b>
<b>DETTES (I)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès étab. Crédit	1 423 435	1 551 702
Emprunts et dettes financières divers	332	1 328
Avec et acqtes reçus s/commandes en cours	11 225	12 103
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	705 279	819 716
Dettes fiscales et sociales	7 628 457	7 168 084
Dettes s/immobilisations et cptes rattachés	205 266	205 320
Autres dettes	543 610	559 429
<b>COMPTES REGULARISATION PASSIF</b>		
Produits constatés d'avance	41 963	32 576
Ecart de conversion passif	40 558 567	10 350 257
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>40 558 567</b>	<b>10 350 257</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>56 920 405</b>	<b>32 830 115</b>

## Compte de Résultat

5, Rue René Char  
21000 DIJON  
Tél. 03 80 74 90 50 - Fax 03 80 74 90 55

Au Durée	31-déc-08 12 mois	31-déc-07 12 mois
	France	Extranger
	Total	Total
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Ventes de marchandises	811 047	492
Production vendue (biens)	38 298 340	555 249
Production vendue (services)	39 199 338	38 359 976
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>	<b>77 308 725</b>	<b>73 417 717</b>
Production stockée	25 429	28 473
Production immobilisée	165 418	1 375
Subventions d'exploitation	1 846 270	1 813 612
Reprises s/prov. et amorts, transferts de charges	601 863	473 785
Cotisations	1 455	1 705
Autres produits	3 159 939	3 277 938
<b>TOTAL</b>	<b>84 909 793</b>	<b>84 512 605</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises		2 537
Variation de stocks (marchandises)		322 095
Achats de matières premières et autres approvisionnements	319 719	-12 302
Variation de stocks (matières et autres approvisionnements)	5 718	6 553 499
Autres achats et charges externes	7 080 319	2 520 630
Impôts, taxes et versements assimilés	2 627 546	20 483 370
Salaires et traitements	20 659 927	9 291 130
Charges sociales	9 470 842	1 041 738
Dotations aux amortissements s/immobilisations		
Dotations aux provisions s/immobilisations		
Dotations aux provisions s/actif circulant		
Dotations aux provisions pour risques et charges		
Subventions accordées par l'association	48 810	135 672
Autres charges	58 705	56 299
<b>TOTAL</b>	<b>41 312 324</b>	<b>40 367 212</b>
<b>1- RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>3 597 469</b>	<b>4 145 393</b>
<b>OPERATIONS EN COMMUN</b>		
Excédent transféré		
Déficit transféré		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participations	1 500	1 400
Autres valeurs mob., créances d'actif immob.		
Autres intérêts et produits assimilés	3 052	2 309
Reprises s/provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets s/cessions valeurs mob.de placement	618 946	391 081
<b>TOTAL (III)</b>	<b>622 498</b>	<b>394 790</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	70 086	66 284
Différences négatives de change		
Charges nettes s/cessions valeurs mob. placement	70 086	66 284
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>70 086</b>	<b>66 284</b>
<b>2- RESULTAT FINANCIER (III+IV-V)</b>	<b>552 412</b>	<b>328 506</b>
<b>3- RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I+II+III+IV+V)</b>	<b>4 150 880</b>	<b>4 473 899</b>

## Compte de Résultat (Suite)

	Au		31-déc-07 12 mois
	31-déc-08 12 mois	31-déc-07 12 mois	
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>			
Sur opérations de gestion	19 335	58 999	
Sur opérations en capital	118 451	846 205	
Reprises s/provisions et transferts de charges	50 749	60 361	
<b>TOTAL</b>	<b>168 535</b>	<b>965 565</b>	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			
Sur opérations de gestion	15 038	65 651	
Sur opérations en capital	63 732	114 073	
Dotations aux amortissements et aux provisions	185 266	676 657	
<b>TOTAL</b>	<b>264 037</b>	<b>856 381</b>	
<b>A- RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>75 501</b>	<b>109 184</b>	
Participation des salariés	(X)		
Impôts sur les bénéfices	(X)		
<b>5- SOLDE INTERMEDIAIRE (I + III + V + VI + VII + VIII + IX + X)</b>	<b>4 075 346</b>	<b>4 583 094</b>	
<b>+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (XI)</b>	<b>25 100</b>	<b>588 958</b>	
<b>- Engagements à réaliser sur ressources affectées (XII)</b>	<b>1 334 981</b>	<b>1 784 726</b>	
<b>PRODUITS (I + III + V + VII + XI)</b>	<b>45 746 894</b>	<b>46 461 919</b>	
<b>CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X + XII)</b>	<b>42 981 427</b>	<b>43 074 603</b>	
<b>B- EXCEDENT DU DEFICIT</b>	<b>2 765 467</b>	<b>3 387 316</b>	

ANNEXE de BASE  
en €

- I - Faits caractéristiques de l'exercice
- II - Principes, règles et méthodes comptables
- III - Notes sur le bilan
- IV - Notes sur le compte de résultat
- V - Autres informations.

**AUDITIS**

*Audit - Conseil - Expertise Comptable*  
*Commissariat aux Comptes*

5, Rue René Char  
21000 DIJON  
Tél. 03 80 74 90 50 - Fax 03 80 74 90 55

## I – FAITS CARACTERISTIQUES

Aucun fait marquant n'est à signaler sur l'exercice.

## II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

### 1. Référentiel et principes comptables

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises.

Les conventions générales comptables ont été appliquées selon les principes généraux d'établissement et de présentation des comptes annuels et dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables, indépendance des exercices, sous réserve de ce qui est indiqué aux points II. 2. ci après.

Il a été fait application des dispositions particulières résultant :

- du règlement n° 99-01 du Comité de la Réglementation Comptable relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations ;
- de l'arrêté du 14 novembre 2003 qui définit la nouvelle nomenclature comptable applicable aux établissements et services sociaux et médico-sociaux privés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005. Cette dernière se substitue à l'instruction 87-67 du 16 mars 1987, communément désignée M21 bis.
- de l'arrêté 12 décembre 2007 introduisant de nouvelles modifications à la nomenclature comptable en créant, modifiant ou supprimant des comptes.

Il a été également tenu compte des contraintes imposées par les organismes financeurs dans le cadre de la fixation de certains tarifs des prestations et notamment lorsque ceux-ci affectent en fonds dédiés une partie des résultats sous leur contrôle. Ils sont constitués via le crédit du compte de provision de fonds dédiés concerné et le débit du compte 115 « Résultat sous contrôle de tiers financeurs » sans passer par le compte de résultat de l'exercice. Les correctifs apportés figurent dans le détail des mouvements des fonds dédiés (cf. III-6) ou provisions réglementées (cf III-5).

### 2. Informations relatives aux modifications comptables

Une modification a été apportée sur le mode de calcul du fonds dédiés retraite. (Cf 3.2.)

### 3. Modes et Méthodes d'évaluation appliqués

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques. Plus particulièrement, les modes et méthodes d'évaluation ci-après décrits ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

#### 3.1 Valorisation des contributions volontaires

Sont valorisés à ce titre :

- les apports de travail (bénévoles) au montant horaire charges sociales et fiscales comprises correspondant à la rémunération prévue pour la qualification déterminée par la Convention Collective à l'indice le plus faible ;
- les heures effectuées par les personnels détachés de l'Education Nationale qui ne perçoivent qu'un forfait ou une indemnité de logement par l'Acodège, à un salaire équivalent à ce que toucherait une personne de même qualification, à l'indice le plus faible de la Convention Collective, charges fiscales et sociales comprises, déduction faite des coûts réels de ces personnes. Il en est de même pour les heures normales effectuées par le personnel détaché de l'Education Nationale ne touchant que des heures supplémentaires.

5, Rue René Char  
21000 DIJON

Tél. 03 80 74 90 50 - Fax 03 80 74 90 55

## AUDITIS

Audit - Conseil - Expertise Comptable  
Commissariat aux Comptes

⇒ le terrain de 4 ha au 18 Rue St Vincent de Paul à DIJON (IME STE ANNE)

⇒ Les locaux situés au 3 Rue Maurice Ravel à DIJON occupés par le SAS.

En sont exclus :

- le temps passé par les Administrateurs dans l'exercice de leurs fonctions.



Les contributions volontaires n'ont pas été enregistrées en comptabilité et figurent en valeur uniquement dans l'annexe en partie V – Autres Informations.

*Nota : Ces contributions ne représentent aucun flux financier pour l'Association et, en particulier, les apports en temps ne donnent lieu à aucune rémunération de la part de l'Acodège, seule une indemnité de déplacement peut être payée aux bénévoles.*

### 3.2 Fonds dédités pour départs en retraite

En accord avec les financeurs concernés, une provision pour faire face aux départs en retraite des trois années à venir est constituée dans les comptes depuis 2001 et remise à jour chaque année.

Pour les établissements sous contrôle DDASS, celle-ci est acceptée dans les comptes administratifs des établissements et services présentant un solde excédentaire.

Compte tenu des résultats excédentaires 2007 des établissements et services concernés, il ne devrait pas y avoir de refus de cette provision.

Jusqu'en 2007, la méthode de calcul de cette provision en « Fonds dédités retraite » suivait la méthode suivante, soit :

- 100 % de l'indemnité à verser si départ prévu en N+1
- 2/3 de l'indemnité à verser si départ prévu en N+2
- 1/3 de l'indemnité à verser si départ prévu en N+3

Compte tenu de l'inscription de l'Acodège dans une démarche de négociation d'un CPOM qui aboutira à la conclusion d'une enveloppe financière globale indexée sur un taux directeur sur une durée de 5 ans, il est primordial de se garantir le financement de charges exceptionnelles auxquelles l'Association aura à faire face. Les indemnités de départ en retraite représentent un engagement de + de 2 M€ dans les 5 années à venir.

C'est pourquoi, compte tenu de la tendance excédentaire des résultats 2008, il a été proposé de provisionner l'intégralité de cet engagement dans les comptes 2008.

Le solde des « fonds dédités retraite » s'éleve donc à 2 335 K€ à fin 2008 contre 1 160 K€ à fin 2007, ce qui impacte les résultats 2008 de 1 176 K€ de dotation complémentaire.

## AUDITIS

*Audit - Conseil - Expertise Comptable  
Commissariat aux Comptes*

5, Rue René Char  
21000 DIJON

Tel : 03 80 74 90 50 - Fax 03 80 74 90 55

### 3.3 Fonds dédiés pour dépense de grosses réparations

En accord avec les financeurs concernés, sont affectées des sommes en fonds dédiés pour faire face à des travaux à venir. Celles-ci figurent dans un compte 19 « Fonds dédiés – grosses réparations » lorsqu'il s'agit de dépenses ayant une nature de charges et en 142 « Provision pour renouvellement d'immo » lorsqu'elles ont une nature d'investissement.

### 3.4 Autres postes

#### ▪ Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production.

Les amortissements sont calculés, sans considération de la valeur résiduelle, suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'usage.

En l'absence de décomposition, les durées d'amortissements sont les suivantes :

- Agencements et aménagements des constructions de 10 à 15 ans
- Matériel et outillage de 5 à 10 ans
- Matériel de transport 5 ans
- Matériel de bureau et matériel informatique de 3 à 5 ans
- Mobilier de bureau de 7 à 10 ans

Pour les biens faisant l'objet d'une approche par composants, les durées d'amortissements sont les suivantes :

- Constructions et composants : de 10 à 50 ans

Soit, plus particulièrement (en années):

Durée	+ou- 20 ans
Structure	50,00
Aménagements	10,00
Menuiseries extérieures	25,00
Chauffage	25,00
Ascenseur	15,00
Etanchéité	15,00
Ravalement	15,00
Electricité	25,00
Plomberie sanitaires	25,00
Parkings	15,00

#### ▪ Provisions pour dépréciation

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

#### • Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du premier entré, premier sorti.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les produits finis sont valorisés au prix de vente après déduction d'une marge bénéficiaire théorique de 10 %. Une provision pour dépréciation des stocks est effectuée lorsque la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus est supérieure soit au cours du jour, soit à la valeur de réalisation, déduction faite des frais proportionnels de vente.

#### • Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

#### • Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Il est à noter que nous avons mis en place des mandats de gestion avec nos principales banques.

## AUDITIS

*Audit - Conseil - Expertise Comptable*  
*Commissariat aux Comptes*

5, Rue René Char  
21000 DIJON  
Tél. 03 80 74 90 50 - Fax 03 80 74 90 55

**AUDITIS**

Audit - Conseil - Expertise Comptable 2. Actif circulant  
Commissariat aux Comptes

**III - NOTES SUR LE BILAN**

☒ Echéance des créances

1. Actif immobilisé  
5, Rue René Char  
21000 DIJON

Tél. 03 80 74 90 50 - Fax 03 80 74 90 55

☒ **Mouvements de l'exercice**

IMMOBILISATIONS	Valeur Brute en début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Virt compte à compte	Valeur brute en fin d'exercice
Frais d'établissement	14 139	-	-	-	14 139
Autres immob. incorporelles	285 851	6 116	598	-	271 369
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>279 990</b>	<b>6 116</b>	<b>598</b>		<b>285 598</b>
Terrains	956 229	68 650	-	-	1 024 879
Constructions	11 345 521	1 076 967	311 227	-	12 111 262
Inst.Tech.,Matériel Outill.ind.	3 175 623	125 945	62 178	-	3 239 390
Autres immob. corporelles	4 500 783	545 939	198 641	-	4 848 082
Immob. corporelles en cours	138 205	303 730	199 432	-	242 503
Avances et acomptes	645 928	33 870	679 798	-	-
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>20 782 290</b>	<b>2 155 101</b>	<b>1 451 276</b>		<b>21 486 115</b>
Participations	40 496	-	-	-	40 496
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-	-
Titres immobilisés de ractivité portefeuille	-	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	217	-	-	-	217
Prêts	38 581	23 160	23 055	-	38 686
Autres immob. financières	79 293	23 160	23 055	-	79 399
<b>Immobilisations financières</b>					
<b>TOTAL</b>	<b>21 121 573</b>	<b>2 184 377</b>	<b>1 474 928</b>		<b>21 831 022</b>

☒ **Tableau des amortissements**

IMMOBILISATIONS	Amortissements en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Amortissements en fin d'exercice
Frais d'établissement	12 686	300	-	12 986
Autres immob. incorporelles	189 940	28 900	598	218 243
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>202 626</b>	<b>29 200</b>	<b>598</b>	<b>231 239</b>
Terrains	150 602	26 744	-	177 346
Constructions	5 720 410	401 872	253 533	5 868 750
Inst.Tech.,Matériel Outill.ind.	2 571 450	157 209	59 607	2 669 051
Autres immob. corporelles	3 164 143	425 463	192 059	3 397 547
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>11 506 604</b>	<b>1 011 288</b>	<b>504 209</b>	<b>12 013 683</b>
<b>TOTAL</b>	<b>11 809 230</b>	<b>1 040 488</b>	<b>504 806</b>	<b>12 345 922</b>

CREANCES	Montant Brut	à 1 an au plus	à plus d' 1 an
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISE</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	38 686		38 686
Autres Immobilisations financières			
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>			
Créances usagers et comptes rattachés	3 436 911	3 436 911	
Autres créances	906 216	906 216	
Charges constatées d'avance	90 230	90 230	
<b>TOTAL</b>	<b>4 472 043</b>	<b>4 433 357</b>	<b>38 686</b>
(1) Montant :			
- Prêts accordés cours d'exercice	NEANT		
- Rembours, obtenus cours d'exercice	NEANT		

☒ **Produits à recevoir**

Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan au 31 décembre 2008	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immob. financières	
Créances usagers et comptes rattachés	8 158
Autres créances	383 939
Disponibilités	0
<b>TOTAL</b>	<b>392 097</b>

3. **Comptes de régularisation Actif**

☒ Charges constatées d'avance (uniquement d'exploitation) : ...90 230

## 4. Fonds Associatifs

## Suivi des réserves pour projets associatifs

LIBELLE	Solde en début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde fin d'exercice
Réserve pour projets associatifs	395 034			395 034
<b>TOTAL</b>	<b>395 034</b>			<b>395 034</b>

Cette réserve devra faire l'objet en 2009 d'une subdivision par projets pour en assurer le suivi.

## Détail des différences de prises en charge

## Différences de prises en charges (hors congés payés et amortissements comptables excédentaires)

Au Durée	31-déc-08 12 mois	31-déc-07 12 mois	Variation
Association	165 371	76 059	89 312
Direction Générale	-6 132	-6 132	
Service Médical	12 997	12 997	
SAEMO	3 826	3 826	
AGBF (ex : Tutelles aux prestations sociales)	8 067	8 067	
Service des Enquêtes Sociales	731	731	
Service d'Investigation et d'Orientation Educative	1 957	1 957	
Service d'Hébergement diversifié - Chenevières	6 410	6 410	
Service d'Accueil Familial - Chenevières	9 974	9 974	
Centre Educatif - INPACTE	-30 575	37 469	-9 762
Résidence Herriot	14 021	11 515	-68 044
La Prévention Spécialisée	2 804	17 857	2 566
Le C.A.M.S.P.	4 802	4 802	
Le C.M.P.P.	22 146	22 146	
L'I.M.E. Charles Poisot	90 436	90 436	
L'I.M.E. de Vesvrotte	-7 310	-7 310	
L'ESAT Accodège	76 513	76 513	
Résidences Accodège (ex : DHAH)	11 939	11 939	
Le Foyer de Vie - Chantournelle	-9 514	4 696	-14 210
Le S.E.S.S.A.D. - Centre Aurore	4 968	4 968	
Le Service d'Accueil de Jour	3 692	3 692	
Le Centre Educatif Renforcé	10 611	10 611	
Le S.A.V.S.	-28 161	298	-28 459
Les Colibris	24	24	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>351 116</b>	<b>404 317</b>	<b>-43 701</b>

## Autres dépenses non opposables aux financeurs figurant dans les comptes 116 au passif du bilan au 31 décembre 2008

Compte	116100 Amortissements comptables excédentaires : encours au 31 décembre 2008	116200 Dépenses pour congés payés : encours au 31 décembre 2008
Association		121 172
Direction Générale		65 187
Service Médical		130 902
SAEMO		40 486
AGBF (ex : Tutelles aux prestations sociales)		20 691
Service des Enquêtes Sociales		51 528
Service d'Investigation et d'Orientation Educative		102 823
Service d'Hébergement diversifié - Chenevières		29 279
Centre Educatif - INPACTE		220 309
Résidence Herriot		24 934
La Prévention Spécialisée		117 676
Le C.A.M.S.P.		14 207
Le C.M.P.P.		69 743
L'I.M.E. Charles Poisot	63 408	75 147
L'I.M.E. de Vesvrotte	14 167	66 345
L'ESAT Accodège	36 954	229 239
Résidences Accodège (ex : DHAH)	228 481	114 625
Le Foyer de Vie - Chantournelle		151 781
Le S.E.S.S.A.D. - Centre Aurore		135 659
Le Service d'Accueil de Jour		29 855
Le Centre Educatif Renforcé		28 839
Le S.A.V.S.		39 629
Les Colibris		9 774
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>343 011</b>	<b>1 896 031</b>

**AUDITIS**  
*Audit - Conseil - Expertise Comptable*  
 Commissariat aux Comptes

5, Rue René Char  
 21000 DIJON  
 Tél. 03 80 74 90 50 - Fax 03 80 74 90 55

## Détail des résultats comptables et administratifs

### Résultats administratifs 2008

	Résultats comptables 2008	Reprise de résultats administratifs 2006	Résultats administratifs 2008
SAEMO	-139 615,23		-139 615,23
Service d'Hébergement - Chenevières	-19 295,33	61 622,00	42 326,67
Service d'Accueil Familial - Chenevières	138 698,70	73 627,70	212 326,40
Centre Educatif - INPACTE	83 687,37	69 366,00	153 053,37
La Prévention	201 923,74	46 349,00	248 272,74
Le Service d'Activités de jour - S.A.S.	-69 487,76	23 953,11	-45 534,65
<b>TOTAL Département A.S.E. de l'Orne</b>	<b>135 912,49</b>	<b>274 917,81</b>	<b>410 830,30</b>
Le Département Hébergement pour Adultes Handicapés	45 917,08	79 028,00	124 945,08
Le Foyer Occupationnel - Chantournelle	85 547,39		85 547,39
Le Service d'Accompagnement	36 751,87	-20 522,28	16 229,59
<b>TOTAL Département A.H.</b>	<b>168 216,34</b>	<b>58 505,72</b>	<b>226 722,06</b>
Le C.A.M.S.P.	-569,90		-569,90
Le C.M.P.P.	25 633,13	-488,00	25 145,13
L'IME Charlies Poisot	119 371,79	9 122,11	128 493,90
L'IME de Vésvrotte	39 745,05		39 745,05
L'IME de Ste Anne	1 403 952,17	-433 217,07	970 735,10
Le S.E.S.A.D. - Centre Aurore	60 719,79		60 719,79
Les Ceilbuis	103 615,48		103 615,48
<b>TOTAL C.A.M.S.P. et S.E.S.A.D.</b>	<b>1 752 467,51</b>	<b>-424 582,96</b>	<b>1 327 884,55</b>
Centre d'Héberg. et de Réinsertion Sociale - Résidence Herriot	53 739,70	6 000,00	59 739,70
Le Centre d'Aide au Travail - Ste Anne	29 114,14		29 114,14
<b>TOTAL A.R.S.O.C.I.E.T. et D.D.A.S.S.</b>	<b>82 853,84</b>	<b>6 000,00</b>	<b>88 853,84</b>
AGBF	-60 144,05		-60 144,05
<b>TOTAL A.G.B.F.</b>	<b>-60 144,05</b>		<b>-60 144,05</b>
Service des Enquêtes Sociales	-8 253,16	30 472,45	22 219,29
Service d'Investigation et d'Orientation Educative	-18 621,80	10 739,59	-7 882,21
Le Centre Educatif Renforcé	30 359,15		30 359,15
<b>TOTAL Service DRPEJ</b>	<b>3 484,19</b>	<b>41 212,04</b>	<b>44 696,23</b>
Association	480 095,54		480 095,54
ESAT Acodège - Unité de Production	85 860,08		85 860,08
Atelier pour Voir - Insertion	25 453,92		25 453,92
Acodège Judo	-38,40		-38,40
Correspondants de nuit	18 819,99		18 819,99
Service médical	2 485,98		2 485,98
<b>TOTAL résultats propres associatifs</b>	<b>622 677,11</b>		<b>622 677,11</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 765 467,42</b>	<b>-43 947,39</b>	<b>3 723 520,03</b>

## 5. Provisions

Situations et mouvements	Montant en début d'exercice	Augmentations par dotations de l'exercice	Diminution par reprises de l'exercice	Variation par affectation des fonds dédiés	Virement de compte à compte (*)	Montant en fin d'exercice
Provisions réglementées	3 990 942	185 266	60 749	16 033	1 881 380	6 021 872
Provisions pour risques	920 326	45 736	81 960			784 102
Provisions pour charges	7 200	2 000	2 000			7 200
Provisions pour dépréciation	10 722	1 074	3 312			11 483
<b>TOTAL</b>	<b>4 832 189</b>	<b>234 076</b>	<b>138 021</b>	<b>16 033</b>	<b>1 881 380</b>	<b>6 824 668</b>
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles		48 810	87 272			
		185 266	50 749			

(\*) Virement du compte 19 "fonds dédiés travaux" au compte 142 "provisions réglementées" lorsque la nature de la dépense sera un investissement

(1) le détail des mouvements des provisions réglementées figure au point IV-2.

## 6. Fonds dédiés

Situations / Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice (A)	Utilisation en cours d'exercice (B)	Engagement par nouvelles ressources affectées (C)	Variation par affectations/résultats	Virement de compte (*)	Fonds restant à engager en fin d'exercice (B) - A + C - D
Fonds dédiés au financement de la R.T.T.	64 307					64 307
Fonds dédiés à l'apprentissage et contrats aidés	11 483		20 910			31 793
Fonds dédiés aux indemnités retraite	1 060 364	16 642	1 397 008	4 471		2 336 201
Fonds dédiés aux dépenses de travaux	2 346 896	3 740			1 881 380	461 776
Fonds dédiés achats de biens et amortissements						
Fonds dédiés subvention fonctionnement (**)	340 000	2 719	27 663	98 356	8 785	472 094
<b>TOTAL</b>	<b>4 432 049</b>	<b>26 100</b>	<b>1 334 981</b>	<b>104 828</b>	<b>- 1 872 995</b>	<b>3 945 772</b>

(\*) Virement du compte 19 "fonds dédiés travaux" au compte 142 "provisions réglementées" lorsque la nature de la dépense sera un investissement  
(\*\*) 1765 = 3900 bonus école-2005 don ADAPET + 2206 don renaissance handicap Borneau qui ont été affectés directement en compte de fonds dédiés

**AUDITIS**  
Audit - Conseil - Expertise Comptable  
Commissariat aux Comptes

5, Rue René Char  
21000 DIJON  
Tél. 03 80 74 90 50 - Fax 03 80 74 90 55

**AUDITS**

*Audit - Conseil - Expertise Comptable  
Commissariat aux Comptes*

**7. Dettes**

5, Rue René Char

21000 DIJON

**1. Résultat d'exploitation**

03 80 74 90 50 - Fax 03 80 74 90 55

☒ Etat des dettes

☒ Transfert de charges d'exploitation

DETTES	Montant Brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéance à moins 1 an	Échéance à plus 1 an	Échéance à plus 5 ans
Emprunts obligataires (2)	1 423 435	15 975	480 559	926 902
Emprunts (2) et dettes auprès des établis. de crédit :	332	332		
Emprunts et dettes financières divers (2)	705 279	705 279		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 628 457	7 628 457		
Dettes fiscales et sociales	205 266	205 266		
Dettes s/immobilisations et comptes rattachés	554 836	554 836		
Autres dettes	41 963	41 963		
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL</b>	<b>10 559 567</b>	<b>9 152 107</b>	<b>480 559</b>	<b>926 902</b>
(2) Empr. souscrit cours exercice Empr. rembours. cours exercice	125 308			

**IV - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT****2. Résultat exceptionnel**

☒ Détail des produits exceptionnels

Produits exceptionnels sur opérations de gestion :	19 335
Divers produits exceptionnels sur opérations de gestion	19 335
Produits exceptionnels sur opérations en capital :	118 451
Produits sur vente d'éléments d'actif	31 546
QP de subventions d'invest. Virée au résultat de l'exercice	86 905
Reprises sur provisions et transfert de charges :	50 749
Reprise des provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	34 469
Reprise de la provision pour différence sur réalisation d'élément d'actif	16 281
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>188 535</b>

**8. Compte de régularisation PASSIF**

Charges à payer inclus dans les postes du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès établi. crédit (2)	15 975
Emprunts et dettes financières divers(3)	0
Avec et comptes reçus s/commandés en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	172 866
Dettes fiscales et sociales	3 395 031
Dettes s/immobilisations et cptes rattachés	16 267
Autres dettes	291 968
<b>TOTAL</b>	<b>3 892 107</b>

**8. Produits constatés d'avance.....**

41 963 €

### ■ Détail des charges exceptionnelles

Charges exceptionnelles sur opérations de gestion :	15 038
Pénalités et amendes fiscales	320
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	14 718
Charges exceptionnelles sur opérations en capital :	63 732
Valeur comptable nette des immobilisations cédées	63 732
Autres charges exceptionnelles	0
Dotations aux amortissements et provisions :	185 266
Dotations en provision pour renouvellement des immobilisations	153 712
Dotations aux provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif immobilisé	29 445
Dotations aux amortissements dérogatoires	2 109
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>264 037</b>

**RESULTAT EXCEPTIONNEL DE L'EXERCICE :**

**- 75 501 €**

## V - AUTRES INFORMATIONS

### 1. Situation financière 2008

	2007	2008	2008
<b>Immobilisations incorporelles nettes</b>			
Immobilisations corporelles brutes	105 412	77 354	54 269
- Terrains	932 157	956 229	1 024 879
- Constructions	10 124 063	11 345 321	12 111 262
- Installations techniques, matériels et outillages	3 192 690	3 175 623	3 239 390
- Autres immobilisations corporelles	4 344 733	4 500 783	4 848 082
Immobilisations en cours	244 043	784 133	240 303
Immobilisations financières	40 984	40 984	40 984
Amortissements comptables excédentaires différés	343 011	343 011	343 011
Charges à répartir			
Autres	37 778	38 310	38 415
Comptes de liaison investissement			
<b>TOTAL</b>	<b>1 797 869</b>	<b>1 726 928</b>	<b>1 727 942</b>
<b>Immobilisations financières nettes</b>			
Apports en fonds associés	4 130 884	4 130 178	4 130 178
Réserves des plus-values nettes	2 264 387	2 782 537	2 872 735
Excédents affectés à l'investissement	370 337	319 011	289 840
Subventions d'investissement			
Réserve de compensation des charges d'amortissement			
Provision pour renouvellement des immobilisations	2 396 670	599 012	2 614 670
Provisions réglementées sur plus-values nettes d'actif	0	3 039 992	3 044 155
Amortissements dérogatoires	2 383	4 492	4 492
Emprunts et dettes financières	1 047 963	1 572 788	1 407 460
Dépôts et cautionnements reçus	302	631	372
Amortissements des immobilisations	5 635 340	5 720 410	5 868 750
- Constructions	2 566 839	2 571 450	2 669 051
- Installations, matériels techniques et outillages	3 138 575	3 147 744	3 374 882
- Autres immobilisations corporelles	-2 346 511	-404 748	-333 541
Autres			
Comptes de liaison investissement	2 972 484	2 676 927	2 676 927
<b>TOTAL</b>	<b>22 077 119</b>	<b>22 167 927</b>	<b>22 018 004</b>
<b>ACTIF</b>	<b>22 077 119</b>	<b>22 167 927</b>	<b>22 018 004</b>
<b>Passifs</b>			
Excédent et provisions affectés à la couverture du BFR	2 072 303	2 672 303	2 672 303
- de compensation	278 392	376 650	366 979
- des déficits			
Résultat excédentaire	3 387 316	2 765 467	2 765 467
Report à nouveau excédentaire affecté à :	3 092 908	2 339 315	3 522 105
- réalisation des charges d'exploitation			
- financement de mesures d'exploitation	723 292	827 526	791 303
Provisions pour risques et charges	3 808 035	4 423 659	3 945 775
Fonds décaissés			
Autres			
<b>TOTAL</b>	<b>15 749 931</b>	<b>14 887 679</b>	<b>14 683 979</b>
<b>PONDS D'EXPLOITATION EXCESSIF</b>	<b>1 071 938</b>	<b>1 407 481</b>	<b>1 598 476</b>
<b>PONDS D'EXPLOITATION DEFICITAIRE</b>	<b>2 072 303</b>	<b>2 672 303</b>	<b>2 672 303</b>

## AUDITIS

Audit - Conseil - Expertise Comptable  
Commissariat aux Comptes

5, Rue René Char  
21000 DIJON

Tél. 03 80 74 90 50 - Fax 03 80 74 90 55

## 3. Engagements Financiers

- crédit bail

2006	2007	2008	2009	2010
<b>ACTIF</b>				
<b>Valeurs d'exploitation</b>				
Stocks	286 272	327 047	346 758	3 330
Avances et acomptes versés Organismes payeurs, usagers	5 920	2 249	3 563	833 586
Créances diverses d'exploitation	5 759 440	5 446 166	3 436 911	6 311 753
Créances rattachables au non-valeur	189 733	161 662	318 311	618 051
Charges constatées d'avance	122 277	89 488	90 230	376 810
Dépenses pour congés payés	1 883 908	1 890 031	1 890 031	11 028
Autres	779 413	579 166	573 922	40 570
Comptes de liaison exploitation				159 261
<b>TOTAL</b>	<b>10 140 055</b>	<b>10 488 684</b>	<b>10 669 976</b>	<b>8 636 005</b>
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
Disponibilités	11 487 590	16 128 395	22 469 390	205 266
Autres	1 551 839	643 196	1 358 836	79 037
Comptes de liaison trésorerie				59 816
<b>TOTAL</b>	<b>13 039 429</b>	<b>16 771 591</b>	<b>23 828 226</b>	<b>1 167 105</b>
<b>ACTIF FINANCIER</b>				
<b>TRÉSORERIE POSITIVE (AUXILIAIRE)</b>				
<b>TOTAL DES BIENS (AUXILIAIRE)</b>	<b>23 179 484</b>	<b>27 260 275</b>	<b>34 498 202</b>	<b>3 493 439</b>
<b>EXCÉDENT DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION</b>				
<b>Financement à court terme</b>				
Fournisseurs immobilisés	285 212	171 450	205 266	205 266
Fonds des majeurs protégés	94 372	79 037	79 037	59 816
Coneurs bancaires courants	823 253	59 350	59 350	1 167 105
Ligne de trésorerie	20 907	19 141	15 975	15 975
Intérêts courus non échus				
Autres				
Comptes de liaison trésorerie				
<b>TOTAL</b>	<b>1 143 744</b>	<b>318 998</b>	<b>318 998</b>	<b>1 488 162</b>
<b>TRÉSORERIE NEGATIVE (AUXILIAIRE)</b>				
<b>TOTAL DES BIENS (AUXILIAIRE)</b>	<b>32 045 740</b>	<b>37 579 273</b>	<b>48 317 194</b>	<b>4 981 601</b>
<b>TOTAL DES FINANCEMENTS (AUXILIAIRE)</b>				
<b>TOTAL</b>	<b>39 479 976</b>	<b>46 847 471</b>	<b>58 815 396</b>	<b>8 473 033</b>

## 2. Ventilation de l'effectif au 31 décembre

Catégories	2007	2008
Cadres	98	97
Non Cadres	671	669
<b>TOTAL</b>	<b>769</b>	<b>766</b>

## AUDITIS

Audit - Conseil - Expertise Comptable  
Commissariat aux Comptes

5, Rue René Char  
21000 DIJON

Tél. 03 80 74 90 50 - Fax 03 80 74 90 55

Postes du bilan	Coût d'entrée	Immobilisations en crédit-bail		Valeur nette
		Dotations aux amortissements de l'exercice	cumulés	
Terrains				
Constructions				
Installations, techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	257 386,57	42 925,25	111 887,04	145 499,52
Immobilisations en cours				
<b>TOTAUX</b>	<b>257 386,57</b>	<b>42 925,25</b>	<b>111 887,04</b>	<b>145 499,52</b>

Postes du bilan	Redevances payées de l'exercice	Engagements de crédit bail			Prix d'achat résiduel
		Redevances payées cumulées	jusqu'à 1 an	+ 1 an à 5 ans	
Terrains					
Constructions					
Installations, techniques, matériel et outillage					
Autres immobilisations corporelles	51 242,58	126 702,80	58 605,88	113 571,19	172 177,07
Immobilisations en cours					
<b>TOTAUX</b>	<b>51 242,58</b>	<b>126 702,80</b>	<b>58 605,88</b>	<b>113 571,19</b>	<b>172 177,07</b>

- engagements retraites

Tranches d'âges	Engagements à moins d'un an	Engagements à plus de 30 ans	Engagements à moins de 30 ans	montant
⇒ + 59 ans				
⇒ de 54 à 59	1 à 5 ans			119 317
⇒ de 50 à 53	6 à 10 ans			576 320
⇒ de 40 à 49	11 à 20 ans			499 239
⇒ de 30 à 39 ans	21 à 30 ans			138 841
⇒ moins de 30 ans	plus de 30 ans			7 087
<b>Engagement total</b>				<b>1 340 805</b>



Les engagements d'indemnités de départ en retraite ont été calculés selon la Convention Collective Nationale du Travail des Etablissements et Services pour personnes inadaptées et handicapées.

A savoir :

- un mois des derniers appointements, si le salarié totalise au moins 10 ans d'ancienneté,
- trois mois des derniers appointements, si le salarié totalise au moins 15 ans d'ancienneté,
- six mois des derniers appointements, si le salarié totalise au moins 25 ans d'ancienneté.

Figure en fonds dédiés au passif du bilan un financement à hauteur de 2 335 201 € au 31 Décembre 2008 qui ont été déduits du montant des engagements présentés.

- Autres engagements financiers hors bilan

Nature de la garantie	Montant garanti
<u>Suretés réelles</u>	
Nantissement	385 322
Hypothèque	216 754
<u>Autres suretés</u>	
Caution	707 355
<b>TOTAL</b>	<b>1 309 431</b>

#### 4. Estimation des contributions volontaires

- personnel détaché..... 608 318 €
  - mises à disposition..... 21 910 €
- Soit un total de ..... 630 228 €

#### 5. Rémunération des trois plus haut cadres dirigeant

- Les trois plus hauts cadres dirigeants sont le Président, la 1ère Vice-présidente et le 2ème Vice-président ne perçoivent aucune rémunération pour leur fonction.

**AUDITIS**  
*Audit - Conseil - Expertise Comptable*  
*Commissariat aux Comptes*

5, Rue René Char  
 21000 DIJON  
 Tél. 03 80 74 90 50 - Fax 03 80 74 90 55